

# CAHIER DES CHARGES



## 1. Objectifs

Les « DÉTOURS SUR L'EAU » font partie des nouvelles actions du schéma nautique territorial 2024-2026 de la Communauté d'agglomération Royan Atlantique.

Les « Détours sur l'eau » sont des sorties guidées sur différents supports qui mettent en avant la découverte des sites où l'on peut pratiquer des activités nautiques sur notre territoire.

Le support nautique devient un moyen de découverte de l'environnement naturel et patrimonial. Ces « détours » sont accessibles à la plupart des publics.

L'objectif est d'avoir des produits de « nautisme facile ». La performance nautique n'est aucunement visée.

Afin de lever les freins qui bloquent les habitants et les visiteurs (peur de l'eau, trop cher, trop compliqué, ...) pour se décider à aller sur l'eau, il est en effet essentiel de proposer et de mettre en avant sur le territoire une offre de « nautisme facile ». Il s'agit de créer les conditions suivantes : les pratiquants sont accompagnés, le strict minimum d'apprentissage est inculqué, la notion de plaisir est mise en avant, une découverte de l'environnement et du patrimoine local est proposée.

Nous souhaitons donner une image moins contraignante des activités nautiques, mettre en avant les richesses naturelles, patrimoniales et les savoir-faire du territoire, apporter des connaissances complémentaires aux professionnels du nautisme en terme d'environnement et de patrimoine local et proposer des pratiques nautiques « facile à mettre en avant » qui ressortent de l'offre globale.

Pour ce faire, les organisateurs d'activités nautiques peuvent proposer des sorties sur l'eau accompagnées par un guide sur des supports nautiques accessibles et respectueux de l'environnement (kayak, stand-up paddle, voilier, etc...), pour le plus grand nombre de personnes afin de partir à la découverte de l'environnement naturel et patrimonial des sites de pratique.

La prestation peut être mise en place par toute structure qu'elle soit associative, privée, commerciale et publique.

## 2. Publics

Les « Détours sur l'eau » proposés sont ouverts à tous les publics.

La participation aux manœuvres peut être facultative ou indispensable selon les sorties, le support, et le titre de l'accompagnateur.

Un âge minimum peut être exigé par le prestataire.

Dans tous les cas, l'activité doit se dérouler sans contrainte technique.



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

### 3. Supports utilisés

Tous les supports nautiques et prestations aquatiques (en dehors des engins mus uniquement par un moteur) et qui favorisent une approche respectueuse de l'environnement :

- Bateaux du patrimoine
- Tous types de voiliers
- Pirogue, canoë, kayak, dragon boat, aviron
- Char à voile
- Stand-up paddle
- Marche aquatique (longe côte)

### 4. Encadrement, accompagnement

Il est obligatoire et doit être assuré exclusivement par des professionnels, titulaires d'un titre ou diplôme correspondant à l'activité.

L'accompagnateur doit aussi avoir des connaissances liées à l'environnement naturel et patrimonial.

Un stage de formation sera proposé avec pour contenu :

- Mise en place du projet « Détours sur l'eau »
- Connaissance de l'environnement naturel du site de pratique, du territoire et de la région
- Connaissance de l'environnement patrimonial du site de pratique et du territoire

### 5. Equipement

L'équipement vestimentaire, lorsqu'il est requis pour la sécurité ou le confort, est fourni obligatoirement par le prestataire.

### 6. Matériel et équipement de sécurité individuel et collectif

Ils sont conformes aux législations spécifiques en vigueur. Ils doivent correspondre qualitativement au niveau d'exigence des publics accueillis : bel aspect, propre (nettoyé après chaque sortie), parfait état de fonctionnement.

### 7. Plaquettes de communication

Elles sont éditées par le réseau : même charte graphique pour tous.

Le logo « Détours sur l'eau » sera apposé, et les engagements des structures nautiques seront mentionnés :

- L'accompagnateur est un professionnel
- L'équipement de sécurité et de confort est fourni
- Le matériel est en parfait état de fonctionnement et propre
- L'activité est parfaitement respectueuse de l'environnement

### 8. Les engagements de chacun

La communauté d'agglomération Royan Atlantique s'engage à :

- Assurer la coordination des prestations certifiées « Détours sur l'eau » sur son territoire,
- Accompagner les structures nautiques dans la conception des projets de « Détours sur l'eau » en lien avec les acteurs touristiques,



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire

- Mettre en place les dispositifs de formation pour les professionnels en poste et les futurs guides accompagnateurs,
- Ne certifier « Détours sur l'eau » que les prestations répondant au cahier des charges,
- Coordonner la conception et la diffusion des outils de communication et mettre en place des actions de promotion,
- Réaliser un bilan quantitatif et qualitatif chaque année,
- Conduire le développement des prestations « Détours sur l'eau » sur son territoire et poursuivre toutes personnes physiques ou morales utilisant abusivement cette appellation en dehors du cadre défini,
- Organiser l'animation des groupes de travail / commissions (formation, communication...),
- Rechercher des partenaires financiers.

Les structures nautiques s'engagent à :

- Fournir un dossier de candidature par prestation,
- Informer chaque année des changements dans la prestation (le ou les guides accompagnateurs, matériels, modification du projet de « Détours sur l'eau », ...),
- Proposer une prestation dans le respect du cahier des charges,
- Collaborer avec le service nautisme de la CARA et l'office de tourisme Royan Atlantique pour communiquer les informations nécessaires dans les délais : contenu des fiches individuelles, chiffres de fréquentation, chiffres d'affaires, enquêtes de satisfaction...,
- Utiliser les outils dans le cadre des activités définies dans le cahier des charges,
- Assurer un retour d'image de l'action (envoi d'un dossier photos mentionnant les crédits).



La Nouvelle-Aquitaine et l'Europe agissent ensemble pour votre territoire